

Image not found or type unknown



## Garantie sur électroménager

Par **brimic49**, le **19/11/2008** à **17:04**

Bonjour,

J'ai acheté il y a moins de 3ans chez un franchisé, un lave-vaisselle garantie 1an + 2ans par le magasin.

Mon lave-vaisselle est en panne et le magasin n'existe plus, dans ce cas le franchiseur est-il tenu d'honorer la garantie?

Merci pour vos réponses